



Édouard Glissant face à l'histoire : de l'urgence « insulaire » à l'éthique du tout-monde

« Je t'ai nommée Terre blessée, dont la fêlure n'est gouvernable, et t'ai vêtue de mélopées dessouchées des recoins d'hier », Édouard Glissant. *Pays rêvé, pays réel*

Si la terre natale servait de prétexte aux épanchements nostalgiques ou chauvins du poète de la Pléiade, le sentiment d'aliénation de son île en fait plus qu'un sujet facile de poésie chez l'écrivain martiniquais. L'on note dans l'écriture d'Édouard Glissant un attachement viscéral au « lieu », terre natale et matrice structurante de la pensée, qu'un sentiment taraudant de dépossession rend d'autant plus chère au poète penseur. La terre natale est ainsi ressentie amèrement comme un horizon rêvé, mais mis hors de portée du fait de ce qu'il appellera une « colonisation réussie ». Cependant, l'idée même de « l'urgence antillaise » dont il est question ici ne va pas de soi, tant la qualification des conditions qui prévalent dans ces territoires relève aussi bien du vécu que des enjeux politiques qui se nouent dans la détermination de situations dites d'urgence. Recourons à Daniel Radfort qui brosse un tableau du sort de l'Antillais, qui est au centre de la pensée glissantienne :

L'Antillais risque de perdre son identité, sa culture, son histoire ; les mesures d'assimilation n'ont fait que l'aliéner davantage. Son économie est assistée, sa langue, le créole, se francise de plus en plus ; l'auto-reniement et l'imitation du modèle

métropolitain se développent, signifiant profondément avilissement et asservissement.
1

Nous suggérons que dans son effort de compréhension de la condition de l'Antillais, l'ambition de Glissant d'en faire un compte-rendu exhaustif² se traduit par la formulation d'une « pensée de l'urgence ». Cette proposition se fonde sur la prégnance chez le penseur martiniquais du sentiment que l'Antillais est engagé dans une logique inexorable, où le temps est une donnée essentielle. L'intérêt d'une réflexion sur une « pensée de l'urgence » chez Édouard Glissant réside dans le constat que celle-ci rame à contre-courant du discours politique qu'elle juge suspect, et de mesures publiques perçues comme essentiellement lénifiantes. Cette pensée a certes des affinités avec « l'écriture de l'urgence », dans l'approche qu'en ont des critiques comme Dominique Fisher ou Marie Estripeaut-Bourjac. Selon cette dernière, l'écriture de l'urgence a vocation à « [défier] le contrôle institutionnel de l'Histoire et de la mémoire »³. C'est bien l'une des missions que Glissant assigne à l'écriture. Dans son étude consacrée à l'œuvre d'Assia Djebar et Tahar Djaout, Dominique Fisher souligne la prépondérance de la mémoire et de l'autobiographie, et note que « l'écriture de l'urgence, placée sous le signe de l'anamnèse, se déroule hors de tout format fixe, aux frontières de la fiction, du récit, du récit de paroles, de l'autobiographie et de l'historiographie »⁴. Ici, l'affinité avec Glissant s'arrête au traitement de la forme, car pour lui, c'est à une « non-histoire » – où l'anamnèse est de peu d'utilité – qu'est confronté l'Antillais :

La mémoire collective est notre urgence : manque, besoin. Non pas le détail « historique » de notre passé perdu (non pas cela seulement), mais les fonds ressurgis : l'arrachement à la matrice Afrique, l'homme bifide, la cervelle refaçonnée, la main violente inutile [...]. Le rapport minutieux des dates et des faits nous masque le mouvement continu (la signification ardue, à quoi souvent nous nous refusons) de

¹ Daniel Radfort, *Édouard Glissant*, Paris, Seghers, Coll. Poètes d'aujourd'hui, 1982, p. 26.

² Michael Dash fait le même constat dans l'introduction de l'édition anglaise du *Discours antillais*, publiée sous le titre *Caribbean Discourse* (University Press of Virginia, 1989).

³ Marie Estripeaut-Bourjac, *L'écriture de l'urgence en Amérique Latine*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012, p. 56.

⁴ Dominique Fisher, *Écrire l'urgence : Assia Djebar et Tahar Djaout*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 18.

notre passé. Tout oublier de son histoire : cette grâce nous est interdite, car nous n'avons rien appris.⁵

De façon générale, le témoignage et l'autobiographie qui constituent les ressorts de l'écriture de l'urgence telle que définies par les auteurs ci-dessus, bien qu'informant l'écriture de Glissant, n'en sont pas les modalités essentielles. Aussi, l'histoire récente ou même immédiate qui intéresse l'écriture de l'urgence n'est-elle importante chez Glissant que la mesure où s'y inscrit en creux la « carence historique ». Suggérer une « pensée de l'urgence » chez Glissant revient à examiner son objet, les formes scripturales dans lesquelles elle s'inscrit, et l'horizon sur lequel elle débouche. Elle ne peut donc s'empêcher de s'interroger sur le pouvoir de l'écriture. Mais mieux que l'écriture de l'urgence, la pensée de l'urgence s'avère idoine pour rendre compte de l'engagement de Glissant et de l'effort intellectuel prodigieux qui le traduit. La pensée de l'urgence est en outre plus productive du fait de son aptitude à mieux rendre compte d'une réalité qui, comme nous le verrons, ne s'offre pas à l'observateur en une série d'évidences. Notre analyse de la pensée de l'urgence accordera une place prépondérante aux essais de Glissant, auxquels s'ajouteront son recueil *Pays rêvé, pays réel* et, en priorité, deux de ses romans, *La Lézarde* et *Le Quatrième siècle*. D'entrée, nous nous intéresserons à la pertinence de la notion d'urgence dans la qualification de la situation de l'Antillais. Nous analyserons ensuite la « pensée de l'urgence » dans son rapport au politique et à la science. Nous nous pencherons en outre sur sa formulation esthétique, avant d'examiner l'infléchissement d'une pensée qui, gagnant en générosité, dépasse l'île natale pour convoquer l'homme, où qu'il se trouve.

⁵ Édouard Glissant, *L'Intention poétique*, Paris, Gallimard, [1969] 1997, p. 181.

LES ANTILLES ENTRE "PARADIS" ET "MIRAGE" : DE L'URGENCE ANTILLAISE

Si la littérature antillaise dans son ensemble est marquée par la prégnance du sentiment de fragilité de l'homme dans ces îles soumises à la violence des éléments, l'on note que ce n'est pourtant pas les affres de la nature qui génèrent l'« angoisse d'être »⁶ qui tient en éveil la pensée de Glissant. Celle-ci naît d'un présent ressenti comme insupportable, résultant d'une série de facteurs plus ou moins obscurs. Dans un recueil au titre évocateur, le poète Martiniquais traduisait ainsi ce mal-être inhérent au vécu antillais :

Nous humons ce pays qui tarit en nous, le pays
S'éloigne d'un tel songe où pas une eau ne bruit.⁷

Au-delà du sens propre qui fait référence à la bétonisation, aux assauts de l'industrialisation contre la nature et à l'assèchement des rivières de son enfance, l'image du pays qui se défait avant même d'avoir été traduit à la fois la dépossession et le renoncement des Antillais à défendre une spécificité antillaise face à l'hexagone. L'urgence que sonne le poète peut être appréhendée sous deux angles, celui de l'histoire et celui du présent. L'écriture antillaise est hantée par ce que Yolaine Parisot nomme un « déni d'histoire »⁸, dont la cause est l'alignement sur l'« Histoire » officielle⁹. Il s'agit d'un handicap aux répercussions nombreuses, et dont la dépersonnalisation des Antillais n'est pas la moindre. De fait, il n'y a pas de roman antillais où la question du passé ne vienne lacerer les héros. La dépersonnalisation dont parle Glissant sera utilement mise en rapport avec « l'infantilisation » chez Parisot, dans la mesure où dans

⁶ Je désigne ainsi le malaise collectif que Glissant analyse dans *Le discours antillais* comme une morbidité générale : pour Romuald Fonkoua, *Malemort* est le texte glissantien qui la traduit le mieux. Il affirme en effet que « *Malemort* est essentiellement le roman d'une maladie anonyme que désignent par défaut les termes errance, *drive*, déséquilibre, quête incertaine de l'inconnu ou de l'invu [sic] inaccessible ». (*Essai sur une mesure du monde au XX^e siècle. Édouard Glissant*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 210).

⁷ Édouard Glissant, *Pays rêvé, pays réel*. Suivi de *Fastes* et de *Les Grands Chaos*, Paris, Gallimard, [1985] 2000, p. 14.

⁸ Yolaine Parisot, « Les écritures de soi dans la Caraïbe Francophone : leçons d'histoire et lignes de vie », *Notre Librairie*, N° 161, p. 50.

⁹ La majuscule est utilisée par Glissant pour désigner la version de l'histoire imposée par l'autorité.

son analyse, elle fait un parallèle entre l'enfance et la « non-mémoire », l'enfance étant le temps « où on ne pense pas à se souvenir »¹⁰. Dans ce sens, ne pas penser à se souvenir revient à ne pouvoir se souvenir. Les écrivains antillais contemporains se saisissent de cette situation, dans un élan que Glissant nomme la « querelle avec l'Histoire »¹¹. Le « leurre chronologique »¹² qui résulte de l'alignement de l'histoire antillaise sur celle de France consacre de manière irréversible l'assimilation de l'Antillais : « Le rapport trop évident aux périodes de l'histoire de France est une ruse de la pensée assimilée [...]. Il oblitère cela même dont il rend compte, car à force de s'établir comme naturel, il détourne de méditer la violence fondamentale qu'il suppose »¹³. Ce qui est mis en lumière ici, c'est ce que Fonkoua appelle « le protocole de l'histoire événementielle », perçu comme étant « nuisible à la connaissance du réel »¹⁴.

Si, comme le suggère Dominique Fischer, l'écriture de l'urgence oppose à l'histoire officielle la « mémoire individuelle et collective »¹⁵, notons que dans le cas de l'écriture antillaise, la situation se présente autrement. En effet, confrontée à ce que Paul Ricoeur appelle la « manipulation concertée de la mémoire et de l'oubli par les détenteurs de pouvoir »¹⁶, l'écriture antillaise ne peut opposer à ces « abus » qu'un discours fragmentaire. La violence qui accompagne cette manipulation se solde par le traumatisme d'une « non-histoire » qui fonde l'urgence dont cette écriture est porteuse. C'est dans la réponse que formule Glissant à l'endroit de Frantz Fanon au sujet de l'histoire qu'est clairement exprimée cette urgence :

Fanon dit qu'il ne veut pas être esclave de l'esclavage. Cela sous-entend pour moi qu'on ne saurait se contenter d'ignorer le phénomène physique de l'esclavage ; qu'il ne faut pas subir de manière pulsionnelle le trauma persistant. Le dépassement est

¹⁰ Yolaine Parisot, « Les écritures de soi dans la Caraïbe Francophone [...] », *op. cit.*, p. 50.

¹¹ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, Paris, Gallimard, [1981] 1997, p. 222.

¹² *Ibid.*, p. 39.

¹³ *Ibid.*, p. 269.

¹⁴ Romuald Fonkoua, « Littérature antillaise et histoire : « écrire l'histoire des peuples sans histoire » », *Notre Librairie No 161. Histoire, vues littéraires*, 2006, p. 108.

¹⁵ Dominique Fisher, *Écrire l'urgence...*, *op. cit.*, p. 57.

¹⁶ Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 97.

exploration projective. L'esclave est d'abord celui qui ne sait pas. L'esclave de l'esclavage est celui qui ne veut pas savoir.¹⁷

Le déni intériorisé ou l'indifférence vis-à-vis du passé sont perçus comme un reniement de soi, démission qui fait le lit de « l'éparpillement » que déplore Glissant. Le discours s'évertue alors à rendre visible le handicap que représente pour la conscience commune aux Antilles la carence de mémoire collective. La mémoire collective ayant été « raturée », la connaissance qu'a le groupe de son histoire est essentiellement parcellaire, ce qui rend la mobilisation de la mémoire pour constituer l'identité commune impossible :

Les Antilles sont le lieu d'une histoire faite de ruptures et dont le commencement est un arrachement brutal, la Traite. Notre conscience historique ne pouvait pas « sédimenter », si on peut ainsi dire, de manière progressive et continue [...], mais s'agrégeait sous les auspices du choc, de la contraction, de la négation douloureuse et de l'explosion. Ce discontinu dans le continu, l'impossibilité pour la conscience collective d'en faire le tour, caractérisent ce que j'appelle une non-histoire.¹⁸

Les écrivains antillais sont conscients de l'enjeu que représente le patrimoine historique commun en tant que socle de la conscience collective. Que l'on considère les textes fondateurs tels que *Légitime Défense* ou le *Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire, ou l'œuvre des contemporains de Glissant, notamment Maryse Condé, les Créolistes, Gisèle Pineau, Danielle Maximin, Simone Schwarz-Bart et Fabienne Kanor entre autres, la question qui s'impose à l'écriture de manière obsessionnelle est bien celle du passé insu. La littérature antillaise met en lumière une conjoncture où se croisent, d'une part, l'autocensure dans la première génération d'Antillais scolarisés désireux d'oublier un passé marqué par le rabaissement et la dégradation et, d'autre part, la politique d'assimilation qui préside à l'histoire officielle, laquelle fait l'impasse sur le « déroulé historique », vidant le passé de sa réelle signification¹⁹. L'on se souvient que Fanon – certes du fait de sa foi existentialiste – récusait l'histoire, jugée comme

¹⁷ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 221.

¹⁸ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 223-224.

¹⁹ Sur le sujet, on pourrait lire utilement *L'Exil selon Julia* de Gisèle Pineau (Stock, 1996), ou l'essai de Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé* (Gallimard, 1997).

inutile et même néfaste à l'articulation de la subjectivité chez le sujet colonisé, affirmant de ce fait :

Je ne suis pas prisonnier de l'Histoire. Je ne dois pas y chercher le sens de ma destinée [...]. Je n'ai pas le droit de me laisser engluier dans les surdéterminations du passé. Je ne suis pas esclave de l'esclavage qui déshumanisa mes pères.²⁰

Les écrivains antillais ne partagent pas les vues de Fanon. Dans l'ensemble, ils font chorus avec les Créolistes qui martèlent :

Notre Histoire (ou plus exactement nos histoires) est naufragée dans la chronique coloniale. La mémoire collective est notre urgence. Ce que nous croyons être l'histoire antillaise n'est que l'histoire de la colonisation des Antilles.²¹

L'urgence naît de la prise de conscience, dans la pensée antillaise, du handicap que représente le déficit de mémoire historique, et de l'incapacité du discours officiel de l'histoire à pallier ce manque. Elle tient aussi au constat des répercussions sur le présent de cette coupure du passé, coupure qui poussait Albert Memmi à remarquer : « Tel est le drame de l'homme produit et victime de la colonisation : il n'arrive jamais à coïncider avec lui-même »²². Selon Estripeaut-Bourjac,

L'écriture de l'urgence crée et occupe de [sic] lieux de résistance pour (re)construire une histoire fragmentée. Elle fait envisager différemment la nature de l'Histoire et l'ensemble des sciences sociales, en les abordant en tant que discours, « langages mis en action » à des fins précises.²³

Cette définition fait de l'écriture de l'urgence un contre-discours qui conteste le discours univoque de l'Histoire. De fait, il y a chez les écrivains antillais un consensus sur la nécessité de faire face à la déperdition de la mémoire historique et d'articuler un discours qui prenne en charge l'héritage du passé²⁴. Tâche ardue s'il en fut, l'écrivain, confronté au soupçon qui pèse désormais sur l'histoire apprise, se rend compte que

²⁰ Frantz Fanon, *Peau Noire, masques blancs*, Paris, Le Seuil, 1952, p. 186.

²¹ Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1993, p. 37. Ajoutons que les Créolistes eux-mêmes reprenaient ainsi l'antienne glissantienne, répétée sans relâche depuis *L'Intention poétique*.

²² Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard, 1985, p. 154.

²³ Marie Estripeaut-Bourjac, *L'écriture de l'urgence en Amérique Latine, op. cit.*, p. 62-63.

²⁴ Sur ce sujet, voir l'article de R. Fonkoua, « Littérature antillaise et histoire : écrire l'histoire des peuples sans histoire », cité ci-dessus.

l'histoire « réelle » n'est pas encore un patrimoine constitué où l'Antillais peut sereinement puiser. C'est le constat que fait le jeune Mathieu Béluse, l'historien qui s'évertue à reconstituer l'histoire de son peuple dans le tout premier roman de Glissant, *La Lézarde*²⁵.

La Lézarde ouvre un cycle qui sera enrichi par d'autres titres, notamment *Le Quatrième Siècle*, *La Case du commandeur* et *Malemort*. D'un texte à l'autre, l'histoire oblitérée lancine, et la quête de la mémoire collective et de l'identité apparaît ardue. Parallèlement aux textes de fiction, Glissant entreprend d'explorer la condition antillaise dans divers essais qu'il nommera sa « poétique », où se mêlent travaux critiques, textes poétiques, réflexions théoriques et même philosophiques. Mais quel que soit le texte considéré, ce qui aiguillonne la pensée c'est le désir de constituer pour l'Antillais un fonds historique propre. La prépondérance du personnage de l'historien – sous ses diverses déclinaisons – dans la littérature antillaise tient à cet impératif, dont Anne Douaire rend compte lorsqu'elle affirme qu'« il importe aux Départements Français d'Amérique de fonder leur identité nationale – ou régionale – antillaise, comme partout ailleurs, par le recours à une histoire, au sens de constitution d'un discours sur le passé »²⁶. Le « désiré historique »²⁷ n'a donc aucune acception nostalgique. Il relève d'une urgence, au sens premier du terme, nécessité que met à jour Marc Ferro, qui définit le discours historique comme réponse à une demande sociale précise :

La fonction politique et sociale de l'histoire n'est pas nécessairement la même pour toutes les sociétés : un certain nombre de communautés nationales ou ethniques, tels ces ex-peuples coloniaux ou ceux définis naguère comme dénués d'histoire – et qui revendiquent une identité – n'ont pas, vis-à-vis d'une œuvre historique, les exigences du même type que les sociétés où la demande d'histoire répond à d'autres besoins.²⁸

Dans l'écriture antillaise, la « querelle avec l'Histoire » se cristallise sur la figure du héros. En effet, une des pistes explorées par les écrivains a consisté à pallier ce que Glissant nommait la « carence héroïque » en se tournant vers le passé pour en

²⁵ Édouard Glissant, *La Lézarde*, Paris, Le Seuil, 1958.

²⁶ Anne Douaire, *Contrechamps tragiques. Contribution antillaise à la théorie littéraire*, Paris, PUPS, 2005, p. 100.

²⁷ J'emprunte cette expression chez Glissant dans *Le discours antillais*. Voir notamment p. 226-229.

²⁸ Marc Ferro, *L'Histoire sous surveillance*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, p. 10-11.

réhabiliter les héros. L'importance de figures héroïques ou tutélaires dans la constitution de l'histoire et de l'identité de tout peuple est indéniable. Le *Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire établit autrefois la vocation qui allait être celle de la littérature antillaise : remettre en question l'histoire officielle, sonder le passé. Il faut relativiser le reproche qui sera fait à Césaire plus tard d'avoir ignoré le nègre marron, ce que perçoit bien Véronique Bonnet qui note qu'« en dépit des polémiques, Aimé Césaire et tout particulièrement le *Cahier*... peuvent légitimement être considérés comme des points d'ancrage / encre de ce nouveau champ littéraire [...] »²⁹. Ce qu'inaugurait le long poème surréaliste de Césaire, c'est l'affirmation de l'existence de figures tutélaires dans le passé de l'Antillais, de la nécessité de réhabiliter, selon ses propos « ces martyrs qui ne témoignent pas »³⁰, et de l'urgence à en faire des ferments d'une identité commune assumée. Ce faisant, Césaire ramait à contre-courant d'une littérature qui, au début du siècle dernier, se complaisait dans la production d'une peinture exotique des îles perçues, dira Maryse Condé, comme des « paradis de repos et de volupté », et privilégiant « les palmiers et les cocotiers au détriment des hommes »³¹. Qu'on se souvienne de la charge de Suzanne Césaire contre cette écriture qui répondait à l'image que se faisait l'Europe de ces contrées lointaines : « Bambous, nous décrétons la mort de la littérature doudou. Et zut à l'hibiscus, à la frangipane, aux bougainvilliers »³².

Si la littérature doudou n'est plus qu'un lointain souvenir, l'image d'édens tropicaux lui a pourtant survécu, et constitue aujourd'hui le fonds de commerce de l'industrie touristique. Il suffit de parcourir ses supports publicitaires pour s'en rendre compte. Ce que nous nommons « le mirage » antillais tient au contraste entre d'une part, les Antilles « de carte postale » que promeuvent et vendent les sociétés de tourisme, et l'envers de ce décor, le vécu antillais, tel qu'exposé par les romans

²⁹ Véronique Bonnet, « L'affirmation d'un champ littéraire franco-antillais », *Champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001, p. 140.

³⁰ Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1956, p. 7. En écho à Césaire, Glissant parlera dans *L'Intention poétique* (p. 39) des « corps anonymes, qui attendent notre vrai cri pour se délayer ».

³¹ Maryse Condé, *Le roman antillais*, Paris, Fernand Nathan, 1977, p. 9 et seq.

³² Suzanne Césaire, « Misère d'une poésie: John Antoine-Nau », *Tropiques IV*, 1942, p. 50.

antillais. Dans ce sens, la littérature antillaise prend à bras le corps le problème du « mythe persistant des "Isles" paradisiaques »³³, pour le démonter et livrer à la lecture une situation qui urge.

Le traitement réservé au phénomène du marronnage et à la figure du nègre marron dans l'histoire est emblématique tant de la violence qu'occulte le discours officiel que de celle que subit la mémoire de ceux qui endurèrent la sentence de l'histoire³⁴. Glissant, qui accorde à ce mode de résistance une place de choix dans sa pensée, soutient que « le marronnage est une opposition sociale, politique et culturelle que les historiens colonialistes refusent le plus souvent de considérer comme telle »³⁵. Il déplore que les Antillais aient adhéré aux thèses officielles qui vilipendent le Marron, et insiste sur la nécessité de rétablir le nègre marron à sa juste place car, dit-il, en le reniant, la communauté accentue son manque de repères communs. Examinant le traitement de la figure du Marron dans les textes glissantiens, Bernadette Cailler notera que « Le tragique, au sens ordinaire du terme [...], est d'avoir occulté les histoires répétées de marronnage, et encore plus d'avoir souvent fait du Marron l'Ennemi à craindre, le "loup garou", le bandit »³⁶.

Dans son roman autobiographique, la jeune narratrice de Gisèle Pineau, dont la famille retourne aux Antilles, lance par anticipation aux siens qu'elle est impatiente de retrouver : « Dites-moi l'histoire vraie, je l'écrirai pour ceux qui viennent [...]. Je me ferai papier, encre et porte-plume pour entrer dans la chair du Pays »³⁷. L'épithète « vraie », dans intertexte césairien, prend toute sa signification au regard de ce qui précède. L'histoire ne saurait pourtant être une fin en soi car l'aliénation qui résulte d'une mémoire historique raturée a un impact sur le présent et sur la conscience des Antillais,

³³ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 21.

³⁴ Dans *Le discours antillais*, Glissant parle d'« intoxication », l'action concertée des colons, de l'Église et de l'autorité ayant réussi à imposer à la population « l'image du Nègre marron comme bandit vulgaire [et] assassin [oisif] » (p. 180). La rencontre de Candide et du nègre mutilé dans l'œuvre de Voltaire offre un aperçu furtif de cette violence exercée sur le marron, violence que légitimait du reste *Le Code Noir*.

³⁵ Édouard Glissant, *La Cohée du Lamentin*, Paris, Gallimard, 2005, p. 85.

³⁶ Bernadette Cailler, *Conquérants de la nuit nue. Édouard Glissant et l'H(h)istoire antillaise*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1988, p. 59.

³⁷ Gisèle Pineau, *L'Exil selon Julia*, Paris, Stock, 1996, p. 232.

et rend compte de ce qu'à la suite de Césaire, les critiques noteront comme un manque déplorable du sens de la collectivité. L'oxymore de l'« éparpillement collectif » que regrette Glissant dans *Le discours antillais* fait écho au constat amer que faisait Césaire, un demi-siècle plus tôt dans le *Cahier*, d'une « foule qui ne sait pas faire foule ». L'urgence de l'histoire se décline donc en une quête du « moi » tant individuel que collectif, produisant une écriture que Romuald Fonkoua nomme une « poétique de soi » : « La seconde dimension de cette poétique de soi est la recherche des références sociohistoriques communes à la société antillaise permettant de dépasser "l'obscur désir de s'identifier aux faux pères" »³⁸.

HISTOIRE, VERITE ET URGENCE

Nous voudrions nous arrêter un instant sur le rapport entre l'histoire et la vérité historique, afin d'élucider la position de Glissant eu égard à la question de la vérité dans l'écriture de l'urgence. Nous relevons en effet chez lui une nuance de taille, notamment quant aux principes proposés par Fisher et Estripeaut-Bourjac. Cette dernière, qui établit un rapport étroit entre l'écriture testimoniale et l'écriture de l'urgence, suggère que « cette écriture est en effet indissociablement liée à la vérité. Pourquoi existerait-elle si ce n'est pour dire, établir ou rétablir une vérité individuelle, qui est aussi celle d'une collectivité ? »³⁹. Dans la pensée de Glissant, l'épithète « vraie » ne fait nullement référence à une vérité factuelle, mais convoque plutôt ce que Ricœur appelle « la philosophie de l'histoire »⁴⁰, qui réfère au rôle de celle-ci dans la vie de la communauté. Selon Todorov,

³⁸ Romuald Fonkoua, « Discours du refus, discours de la différence, discours en « situation » de francophonie interne : le cas des écrivains antillais », *Convergences et divergences dans les littératures francophones*. Actes du Colloque 8-9 février 1991, Université de Paris X-Nanterre, Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Textes Modernes, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 72.

³⁹ Marie Estripeaut-Bourjac, *L'écriture de l'urgence en Amérique Latine*, op. cit., p. 394.

⁴⁰ Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 83.

Le travail de l'historien, comme tout travail sur le passé, ne consiste jamais seulement à établir des faits mais à choisir certains d'entre eux comme étant plus saillants et plus significatifs que d'autres, à les mettre ensuite en relation entre eux ; or ce travail de sélection et de combinaison est nécessairement orienté par la recherche, non de la vérité, mais du bien.⁴¹

Si la récurrence du personnage d'historien-archéologue chez Glissant suggère le désir de rétablir la "vérité" de l'histoire, il faut dire qu'ici, la question ne se pose point en termes d'alternative entre la vérité et le bien, telle que la perçoit Ricœur chez Todorov. La quête de l'histoire chez le penseur martiniquais se veut la recherche d'une voie médiane entre ces deux alternatives, de sorte qu'il s'agit d'une vérité au sens politique du terme, qui tient à l'adéquation entre l'écriture qui réhabilite un passé menacé par ce que Michel Del Castillo nomme le « démon de l'oubli »⁴², et l'usage auquel le discours destine ce passé, dans la formulation du présent et la projection de l'avenir de l'Antillais. Le « diagnostic sur l'histoire » qu'opère alors une écriture affranchie de la vision linéaire et normative de l'histoire officielle permet de lui rendre sa destination politique et sociale. Tout l'enjeu de la « querelle avec l'Histoire » est donc la constitution d'un discours endogène sur le passé, discours qui, transcende le clivage entre la « dimension véritable » et la « dimension pragmatique » de la mémoire, selon la terminologie de Ricœur⁴³. Il s'agit donc d'un contre-discours, qui se dresse contre « une littérature et une histoire préconstruites et imposées de l'extérieur des îles comme savoirs immuable et définitifs »⁴⁴. C'est encore Fonkoua qui en souligne l'enjeu, qui note que selon Glissant, « seules l'étude et l'écriture de l'histoire entreprises dans le but de créer un savoir efficient et une connaissance intangible pourraient permettre [à l'Antillais] d'échapper à l'aliénation »⁴⁵. L'écrivain se voit investi d'un rôle clé dans cette réappropriation du passé :

⁴¹ Tzvetan Todorov, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995, p. 150. Cité par Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 105.

⁴² Cité par Claude Nosal, « Écriture(s) et mémoire(s) : le syndrome de Brulard », *La médiatisation de l'histoire. Ses risques et ses espoirs*, Bruylant, Bruxelles, 2005, p. 56.

⁴³ Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 107.

⁴⁴ Romuald Fonkoua, « Littérature antillaise et histoire : écrire l'histoire des peuples sans histoire », *op. cit.*, p. 106.

⁴⁵ Romuald Fonkoua, *Essai sur une mesure du monde au XX^e siècle. Édouard Glissant*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 174.

Notre histoire est présence à la limite du supportable, présence que nous devons relier sans transition au tramé complexe de notre passé. Le passé, notre passé subi, qui n'est pas encore histoire pour nous, est pourtant là (ici) qui nous lancine. La tâche de l'écrivain est d'explorer ce lancinement, de le « relever » de manière continue dans le présent et l'actuel. Cette exploration [consiste] à démêler un sens douloureux du temps et à le projeter à tout coup dans notre futur [...]. C'est ce que j'appelle *une vision prophétique du passé*.⁴⁶

L'urgence de l'histoire s'éclaire alors de l'urgence du futur, dans un jeu de miroirs où la lutte pour le passé est aussi lutte pour l'avenir, et *vice versa*. Pour autant, aborder le vécu aux Antilles sous l'angle de l'urgence est loin d'être aisé. Cette position se heurte à la fois à la censure que déploie le discours officiel et à la contradiction que lui opposent les progrès tangibles réalisés dans les territoires français d'outre-mer. La censure prend diverses formes, incluant le discours normatif de l'histoire officielle aussi bien que l'approche qui préside à l'historiographie et l'enseignement de l'histoire⁴⁷. C'est le constat que fait Parisot lorsqu'elle pointe du doigt « les lacunes des commémorations officielles ou l'aliénation du discours scolaire colonial »⁴⁸. De ce fait, approcher l'histoire comme une urgence dans la pensée de Glissant, c'est aussi interroger l'histoire comme discours et comme discipline, questionner ses procédés et remettre en cause ses fondements épistémologiques. La revendication s'accompagne donc d'une révolution de la démarche historique elle-même, ce qu'explique Glissant dans cette remarque : « Le trouble de la conscience collective rend en effet nécessaire une exploration créatrice [du passé], pour laquelle les rigueurs indispensables à la mise en schémas historique peuvent constituer, si elles ne sont pas dominées, un handicap paralysant »⁴⁹. Au-delà de la connaissance historique, c'est, de façon plus générale, la question des savoirs et de leur enjeu idéologique qui est ainsi posée. Nous essayerons d'en esquisser les grands traits dans les lignes qui suivent.

⁴⁶ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, *op. cit.*, p. 226-227.

⁴⁷ On consulterait utilement *Chemin d'école* de Patrick Chamoiseau (Gallimard, 1994), *L'Exil selon Julia* de Gisèle Pineau, *op. cit.*, ou encore l'article de Fonkoua « Littérature antillaise et histoire [...] ».

⁴⁸ Yolaine Parisot, « Les écritures de soi dans la Caraïbe Francophone [...] », *op. cit.*, p. 48.

⁴⁹ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, *op. cit.*, p. 223.

LA PENSEE DE L'URGENCE FACE AU POLITIQUE ET A LA SCIENCE

Dans la mesure où l'écriture de l'urgence interpelle le politique, elle mobilise un discours et des savoirs qui, dans le cas des Antilles, cherchent à invalider l'énoncé officiel. L'enjeu du discours de l'urgence réside donc dans la qualification de la situation dont l'écriture veut rendre compte, qualification dont la prérogative est dévolue au politique et à la science. Ces deux instances constituent à juste titre les principaux destinataires de la pensée de Glissant. Le concept d'« exception » que développent Samuel Hayat et Lucie Tangy s'avère utile à l'élucidation de la dimension politique de son écriture. L'évolution du statut des territoires ultra-marins depuis le milieu du siècle dernier peut en effet être inscrite au registre des politiques d'exception, résultant de l'appréciation par l'autorité de la condition de l'Antillais dans les « vieilles colonies ». Il y a en effet à l'origine des initiatives visant à ajuster leur statut et à relever le niveau de vie des Antillais une situation d'urgence, sur laquelle des œuvres comme le *Cahier...* de Césaire jettent une lumière crue. Hayat et Tangy suggèrent que « les politiques de l'exception sont [...] indissociables d'un processus de qualification de la situation : définir une situation comme exceptionnelle est un choix politique [...] »⁵⁰. Si l'on est bien loin aujourd'hui « [des] Antilles qui ont faim, [des] Antilles grêlées de petite vérole [...] »⁵¹ du *Cahier...*, c'est bien du fait de l'action de l'autorité. C'est dans cette conjoncture politique que le discours de l'urgence antillaise cherche à se faire entendre.

Dominique Fisher considère l'écriture de l'urgence comme « un instrument de résistance apte à décoder les mécanismes de pouvoir enfermés dans les signes aussi bien que les modes de représentation sur lesquels s'appuient les discours de pouvoir »⁵². C'est cet effort de démystification qui est à l'œuvre chez Glissant, qui met en scène la confrontation entre deux ordres de discours dans la caractérisation de la

⁵⁰ Samuel Hayat et Lucie Tangy, « Exception(s) », *Tracés. Revue de Sciences Humaines* N° 20, *Politiques de l'exception*, 2011, p. 10.

⁵¹ Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1956, p. 3.

⁵² Dominique Fisher, *Écrire l'urgence...*, *op. cit.*, p. 56.

condition de l'Antillais. Il relève l'anecdote d'un psychiatre français préoccupé par les problèmes de « déséquilibre mental » chez les Martiniquais, à qui un préfet répondit : « Ceci n'est pas essentiel. L'important est que la misère matérielle a *visiblement* régressé. On ne voit plus d'enfants rachitiques sur les bords des routes. Les problèmes que vous posez là sont presque insaisissables »⁵³. L'épithète n'a pas échappé aux intellectuels antillais, qui mettent en avant la misère mentale dans laquelle, un demi-siècle après la départementalisation et la politique d'assimilation, l'Antillais se trouve englué. Édouard Glissant considère que la dépersonnalisation de l'Antillais est renforcée par les politiques publiques qui se traduisent, entre autres, par l'assistance économique et le transfert de capitaux publics de la métropole vers les îles, une "mise sous perfusion" qui parachève la déresponsabilisation de l'Antillais. « Les mentalités s'usent dans ce confort d'apparence, payé au prix d'un décervelage inconscient et énervant »⁵⁴, dira-t-il.

S'il est évident que l'évolution du statut des Antilles au plan institutionnel et les ressources qui l'ont accompagnée relevaient d'une politique d'exception, sa philosophie, sa finalité et ses résultats restent par contre le nœud du contentieux entre le discours officiel et celui de Glissant. La pensée de l'urgence passe donc au crible une évolution historique et politique antillaise dont les tentatives de compréhension bénéficient de l'éclairage du concept d'exception. Une analyse juridique de ladite évolution fait par exemple ressortir les contradictions inhérentes aux logiques qui ont longtemps prévalu dans les rapports entre les territoires ultramarins et la métropole. Pierre-Yves Chicot en analyse les défaillances et note que

L'identité propre de ces territoires, qui peut être déclinée sous de multiples aspects, semble fortement contrariée par le concept juridique de l'identité législative. Ce concept constitue à la fois l'épine dorsale de l'assimilation normative et de l'uniformité dans l'organisation administrative qui peuvent parfois confiner à l'absurdité.⁵⁵

⁵³ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, *op. cit.*, p. 14.

⁵⁴ Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, p. 167.

⁵⁵ Pierre-Yves Chicot, « La réforme institutionnelle aux Antilles et en Guyane : rétrospective et perspectives », *Esprit Critique*, url : <http://www.esprit-critique.com>, consultée le 30/01/2013.

La configuration institutionnelle ainsi brossée intéresse notre réflexion dans la mesure où elle permet de saisir les effets pervers de ce qu'Édouard Glissant nomme l'approche technocratique. L'écriture de l'urgence souligne ainsi la marginalisation d'individus, d'un groupe ou d'un peuple pour qui la normalisation passerait par exemple par la réhabilitation, la légitimation de sa voix, de son/ses histoires, ou encore, comme le suggèrent Hayat et Tangy, la mise en œuvre de politiques « à visée transformative » pour réparer les préjudices subis dans un état antérieur. Elle trahit aussi le statut d'« acteurs minorisés » que les deux chercheurs soulignent, et dont l'écriture se veut une réponse à des politiques perçues comme « impulsées de l'extérieur »⁵⁶. Les disparités entre la politique officielle d'assimilation et des décennies d'investissement public d'une part et l'accroissement du mal-être et du sentiment d'aliénation dans les territoires ultramarins d'autre part, et que rendent indéniables les manifestations sociales de 2009 en Guadeloupe et en Martinique, suggèrent que les politiques mises en place s'avèrent inadéquates. Dans *Le discours antillais*, Glissant notait, trois décennies avant la crise de 2009, la lente préparation d'un drame social du fait de la déstructuration de l'économie antillaise par les politiques publiques et de la désagrégation du tissu social née de la tertiarisation de l'économie qui s'ensuivait. En reconnaissant en les événements de 2009 la manifestation d'une « crise existentielle », le Secrétaire d'État chargé de l'Outre-Mer valida dans une certaine mesure le discours de Glissant.

La crise guadeloupéenne traduit l'essoufflement du modèle de développement antillais issu de l'après-guerre. Ce modèle, celui du rattrapage économique et l'égalisation des conditions avec la métropole, a été fondé essentiellement sur les transferts financiers venant de la métropole. Au fil du temps, d'une logique d'investissement, nous sommes passés à une logique de rente.⁵⁷

⁵⁶ Samuel Hayat et Lucie Tangy, « Exception(s) », *op. cit.*, p. 12.

⁵⁷ Yves Jégo, « Guadeloupe, Martinique, la possibilité des îles », *Le Figaro*, paru le 27/02/2009, consulté en ligne le 01/02/2013, <http://www.lefigaro.fr/debats/2009/02/27/01005-20090227ARTFIG00002-guadeloupe-martinique-la-possibilite-des-iles-.php>.

L'affinement de l'exception comme concept permet de rendre compte de la disparité entre des politiques d'exception et leur finalité en amont, et leur impact réel en aval. Cette difficulté réside aussi dans la nature complexe des phénomènes soumis à l'observation, et qui se refusent à toute saisie superficielle ou toute analyse « sectorisante »⁵⁸. Mireille Rosello consacre l'introduction de son ouvrage *Littérature et identité créole aux Antilles* à l'exposition de cette complexité, présentant les Antilles comme « un archipel où l'Histoire se heurte à l'intraduisible et où tout changement politique et économique est presque impossible à décrire parce que l'Histoire, aux Antilles, est écrite ou parlée par des voix dont les intérêts économiques et idéologiques divergent trop radicalement »⁵⁹.

C'est cette complexité qui justifie chez Glissant le désir d'un discours innovant sur les Antilles. Il considère que la science aux Antilles souffre des limites de la séparation des catégories épistémologiques, séparation qu'il nomme « sectorisation ». Le « discours antillais » se veut donc dépassement des limites des catégories héritées, qu'il s'agisse de l'écriture (littéraire), de l'histoire, de la sociologie, de l'économie ou de la géographie. En faisant l'impasse sur la « mesure antillaise »⁶⁰, cette « sectorisation » découpe son objet d'étude en segments dont elle est inapte à déceler la logique qui rend ceux-ci solidaires et indissociables.

La célébration de « l'hypo-insularité » des Antilles française dans une étude géographique récente expose les limites de cette approche de la situation antillaise. Dans une analyse riche en données statistiques, Thierry Nicolas défend les progrès réalisés au cours du siècle dernier en matière de communications, et qui font des Antilles des territoires affranchis des contraintes et des rigueurs de l'éloignement (l'hyper-insularité). Il en conclut que « cette redéfinition des contraintes imposées par la topographie [sic] fait accéder ces deux départements insulaires au rang de catégorie

⁵⁸ Voir *Le discours antillais*, p. 100-102. Édouard Glissant utilise le terme « sectorisation » pour désigner l'analyse qui se cantonne dans un domaine de compétence, perdant de vue les aspects connexes et la logique d'ensemble, pour en souligner les limites au plan épistémologique.

⁵⁹ Mireille Rosello, *Littérature et identité créole aux Antilles*, Paris, Karthala, 1992, p. 7.

⁶⁰ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, *op. cit.*, p. 100.

géographique que nous appelons "appendices continentaux" »⁶¹. L'analyse de Nicolas est frappée de cécité sur les contradictions chevillées à son argumentation. Elle offre l'exemple d'une saisie partielle et insuffisante de son objet, de même qu'elle participe du phénomène du mirage antillais. Pour illustration, peu lui chaut que « pour les grands distributeurs, il [soit] devenu dans bien des cas plus intéressant d'importer des marchandises du vieux continent – malgré l'existence d'une taxe (l'octroi de mer) – que de s'approvisionner auprès de producteurs locaux »⁶².

De même, pour le géographe qu'il est, le fait qu'il revienne plus cher d'appeler la Guadeloupe que l'hexagone à partir de la Martinique est sans conséquence pour son étude. En outre, son analyse de la « logique d'extraversion », résultant du principe de « continuité territoriale » laisse perplexe : « ces îles sont résolument entrées dans une nouvelle ère en matière de flux télévisuel, celle du choix et de la profusion »⁶³. L'analyste peut-il en toute logique concilier l'extraversion qu'exacerbe le monopole qu'exercent les chaînes hexagonales sur le paysage audiovisuel antillais et la variété de choix des Antillais ? Enfin, eu égard à l'actualité récente, comment prendre cette autre conclusion :

Le développement d'un fort courant d'importations à la Réunion et aux Antilles françaises n'a pu, par exemple, se concevoir sans l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages par le biais, notamment, des transferts publics.⁶⁴

Que valent de telles conclusions si elles ne sont mises en rapport avec d'autres aspects d'une réalité qui, autrement, serait obscurcie par l'analyse qui essaie d'en rendre compte. Que deviennent-elles au lendemain de l'éclatement des clameurs sociales de 2009, lorsqu'il est établi que, comparés à l'hexagone, les produits de consommation connaissent dans ces territoires un surcoût de 40%, tandis que la différence des salaires y révèle un déficit de l'ordre de 30% ? Les limites inhérentes à

⁶¹ Thierry Nicolas, « « L'Hypo-insularité », une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises », *L'Espace géographique*, 2005/4 Tome 34, p. 339.

⁶² *Ibid.*, p. 332.

⁶³ *Ibid.*, p. 337.

⁶⁴ Thierry Nicolas, « « L'Hypo-insularité » [...] », *op. cit.*, p. 339.

ce type d'approche du réel antillais, du fait de la complexité exposée plus haut, exigent du critique, selon Glissant, d'approcher son objet d'étude comme un tout, indivis. Il s'agit, à l'évidence, d'un véritable défi lancé aux écrivains et chercheurs. Examinons maintenant l'esthétique qui, dans la pensée glissantienne, doit prendre en charge l'urgence antillaise.

L'ÉCRITURE DE L'URGENCE ANTILLAISE

Penser l'urgence antillaise, pour l'écrivain qu'est Glissant, c'est avant tout s'interroger sur la capacité de l'écriture à rendre compte d'une expérience qui ne s'offre pas d'emblée avec clarté. Conscient de cette particularité, Glissant refusa de sacrifier à l'urgence journalistique, affirmant d'ailleurs que l'écriture s'éloignerait alors de sa vocation pour faire le travail du « pamphlétaire ou du journaliste engagé ou du militant pressé d'obtenir des résultats »⁶⁵. Il s'agit pour lui de concevoir une écriture qui prenne en charge l'urgence de son objet d'investigation tout en préservant son essence esthétique. Pour saisir l'originalité de l'écriture glissantienne, il importe de noter d'emblée que celle-ci s'origine dans un constat d'impuissance, sentiment d'impuissance de l'écrivain face au pays qui « se défait sans répit », d'où ce cri : « Nous n'en finissons pas de disparaître, victime d'un frottement de mondes [...]. Qu'y peut l'écriture ? Elle ne rattrape jamais »⁶⁶. Si l'ambition de l'écrivain confronté à une réalité qui « s'évapore » semble vaine, il en résulte chez Glissant non pas un renoncement, mais plutôt une obstination à « crier le pays dans son histoire vraie »⁶⁷, et une écriture semblable, à maints égards, à ce que Nicole Brossard appelle « la littérature du tenace »⁶⁸.

La théorie de la littérature qu'il propose, et qu'il met en œuvre dans sa propre pratique de l'écriture, repositionne la littérature qu'il investit d'une mission nouvelle dans

⁶⁵ Édouard Glissant, avec Alexandre Leupin, *Les entretiens de Bâton Rouge*, Paris, Gallimard, 2009, p. 60.

⁶⁶ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 20.

⁶⁷ *Idem*.

⁶⁸ Nicole Brossard, « Nature géante des mots et du silence autour de l'identité », Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 2002, p. 10.

la pensée antillaise. Pour ce faire, Glissant conçoit la littérature comme poursuivant avec l'histoire une problématique semblable : « le relevé, ou le repère, d'un rapport collectif des hommes à leur entour, dans un lieu qui change en lui-même et dans un temps qui se continue en s'altérant »⁶⁹. La littérature est donc appelée à faire concurrence à l'histoire, dans un contexte antillais où l'Histoire (officielle) est frappée de soupçon. Glissant interpelle l'écrivain sur l'urgence à saper le monopole de la voix officielle. Renchérissant sur la critique césairienne de l'histoire, il engage l'écrivain antillais à faire irruption dans l'historiographie aux Antilles :

En ce qui nous concerne, l'histoire en tant que conscience à l'œuvre et l'histoire en tant que vécu ne sont donc pas l'affaire des seuls historiens. La littérature pour nous ne se répartira pas en genre, mais impliquera toutes les approches des sciences humaines. Les catégories héritées ne doivent pas en la matière bloquer la hardiesse méthodologique, là où elle répond aux nécessités de notre situation.⁷⁰

Cette brèche dans les fondements épistémologiques de la démarche historique se solde, chez Glissant, par une écriture qui, par certains de ses traits, ressemble au « roman archéologique » chez Dominique Viart⁷¹. C'est en effet cette conception de l'écriture qui est à l'œuvre dans son premier roman, *La Lézarde*, où les recherches de Mathieu Béluse, l'historien, sont aussi une enquête anthropologique. Le sondage des abîmes de l'histoire antillaise se poursuivra inlassablement d'un texte à l'autre, à travers deux lignées légendaires, celle de Longoué, l'ancêtre Marron qui s'enfuit vers les hauteurs à son débarquement du bateau négrier, et celle de Béluse, qui fut un « étalon » préposé à la reproduction de la main d'œuvre esclave. Cette vocation de l'œuvre fera dire à Radfort que « Glissant, ethnologue et philosophe en même temps que poète, cherche les racines de son peuple que quatre siècle d'esclavage, de culture

⁶⁹ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 235.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 228.

⁷¹ Dominique Viart, *Nouvelles écritures littéraires de l'histoire*, Caen, Lettres Modernes Minard, 2009, p. 22-27. Viart suggère que l'ignorance et « l'in-savoir » constituent les ressorts de ce roman qui interroge l'Histoire perçue comme une énigme. Si Viart ne remonte pas aux événements historiques que sont l'esclavage ou la colonisation, nous notons cependant dans l'écriture de Glissant des traits définitoires qui répondent bien aux caractéristiques du « roman archéologique ».

et de langue apprises ont masquées et qu'il faut rechercher dans les légendes, les souvenirs du marronnage [...] »⁷².

L'une des caractéristiques de cette écriture, c'est l'inscription dans le texte de l'illogique de l'histoire, conséquence des césures qu'opère le procédé de datation officielle dans le déroulé historique. L'écriture doit traduire les silences, les trous et les blancs qui en résultent. Ce faisant, elle reconnaît son incapacité à rétablir la chronologie d'une histoire tourmentée, d'où cette prescription du quimboiseur à Mathieu dans *Le Quatrième siècle* :

Il ne faut pas suivre les faits avec logique, mais deviner, prévoir ce qui s'est passé [...] parce que nous voulons connaître par nous-mêmes, toi qui connais et qui pourtant ne comprendrait rien si je te parlais ainsi à voix haute et moi qui ne comprendrais rien et pourtant je peux déjà te comprendre quand tu restes ainsi sans parler [...].⁷³

La vision de l'histoire que prend en charge l'écriture fait donc place nette de la chronologie, tout comme elle récuse une conception téléologique de l'histoire. Ce n'est qu'à ce prix que la littérature contribue à une nouvelle épistémologie de la réalité antillaise. Fonkoua note à ce propos que

Pour Glissant, l'histoire des peuples « sans histoire » relève du kaléidoscope, du multiple, du divers, du mouvant et du dynamique. Seule une démarche qui prendrait soin de repérer les mouvements, les changements et les « lignes de fuites » intimement liés à sa nature permettrait de l'appréhender.⁷⁴

La littérature antillaise se voit donc interdire toute tentation divertissante afin d'embrasser la gravité de la condition dont elle émerge. Selon Glissant, du fait de l'urgence antillaise, du fait de la nécessité de « crier le pays », l'écriture antillaise ne saurait être un objet de délectation, car elle doit traduire le rapport trouble avec l'histoire, et l'angoisse d'un présent non maîtrisé. En somme, pour lui, tant que perdue

⁷² Daniel Radfort, *Édouard Glissant, op. cit.*, p. 25.

⁷³ Édouard Glissant, *Le Quatrième siècle*, Paris, Gallimard, [1964] 1997, p. 57-58.

⁷⁴ Romuald Fonkoua, *Essai sur une mesure du monde au XX^e siècle. Édouard Glissant, op. cit.*, p. 201-202.

chez l'Antillais un rapport tourmenté à l'histoire et au vécu, la littérature doit marquer l'"intranquillité" de l'être. C'est ce qu'il nomme une « poétique forcée » :

Il y a poétique forcée là où une nécessité d'expression confronte un impossible à exprimer [...]. La poétique forcée ou contre-poétique est mise en acte par une collectivité dont l'expression ne peut jaillir directement, ne peut provenir d'un exercice autonome du corps social.⁷⁵

DE L'URGENCE ANTILLAISE AU TOUT-MONDE

Comparée à la situation d'horreur fixe et d'urgence mortelle de la plupart des pays dans le monde, celle de la Martinique, mal à l'aise mais protégée des famines, des épidémies et des massacres, lui permet d'attendre à peu près.⁷⁶

Cet extrait de l'un des derniers ouvrages de Glissant résume la singularité de la situation antillaise, qui aura constitué, pour lui, l'engagement de toute une vie. Il souligne la spécificité de la condition de l'Antillais, où ce que Glissant considère comme une lente agonie, un « dépérissement imperceptible »⁷⁷, ne crève pas les yeux. Prenant racine dans une conscience malheureuse, l'écriture chez Glissant restera alimentée par le sentiment poignant qu'elle ne coïncidera peut-être jamais avec l'objet rêvé, la nation qu'elle postule. Aussi, lançait-il cette complainte désenchantée : « Nous crions mais de cri tari qui ne peut ouvrir les rochers ni la terre »⁷⁸. Glissant, qui fut l'une des rares voix discordantes de l'époque dans le concert euphorique célébrant l'assimilation, déclarait, deux décennies seulement après la mise en œuvre de la loi de départementalisation adoptée sous l'impulsion de Césaire : « Nous étouffons. Nous crions pour ceux qui n'ont pas de voix ; mais c'est leur parole qui là nous soutient. Eux, ils meurent, ils étouffent *réellement* »⁷⁹.

Confronté à une réalité à la fois marquée par un « trop-plein d'histoire » et frappée d'une « non-histoire », Glissant tout poète qu'il est, découvre l'impuissance de

⁷⁵ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 402-403.

⁷⁶ Édouard Glissant, *La Cohée du Lamentin*, Paris, Gallimard, 2005, p. 252.

⁷⁷ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit. p. 20.

⁷⁸ Édouard Glissant, *L'Intention poétique*, op. cit., p. 39.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 40.

la « parole incandescente » du poète, en même temps que l'inadéquation de la prose romanesque face à la réalité de son pays. Il enjoint alors à l'écrivain de se faire historien, tout en développant une pensée révolutionnaire de l'histoire⁸⁰. Butant sur un objet d'investigation qui se dérobe à l'étude, il proposera l'accumulation, convaincu que « l'accumulation est la technique la plus appropriée de dévoilement d'une réalité qui elle-même s'éparpille »⁸¹. De fait, le ressassement constituera l'un des traits distinctifs de l'esthétique baroque à l'œuvre dans le discours glissantien. Ce discours se déploie sous diverses formes, justifiant notre suggestion de l'approcher comme pensée de l'urgence, où viendraient trouver place l'écriture littéraire, les textes dénommés « poétiques », où se mêlent poésie, réflexions esthétiques, discours théoriques et critiques, essais et pensées philosophiques, les textes poétiques « proprement dits » et les manifestes. Dans cette nomenclature, le terme « discours » mérite une attention particulière dans la mesure où *Le discours antillais*, du fait de la symbolique de son titre, puis de son contenu, est indéniablement la meilleure formulation de l'urgence antillaise. Ce texte unique reflète le constat des limites de l'écriture littéraire et traduit le désir d'approcher autrement le vécu antillais, afin de trouer l'opacité qui empêche d'en rendre compte de façon efficace.

C'est que le penseur martiniquais voit à l'œuvre, aux Antilles, la même logique qui travaille nombre de sociétés de par le monde, prises dans l'étau d'un système tout autant invisible que tentaculaire. Aussi, si le « discours » est mieux à même d'élucider la complexité du réel, *Le discours antillais* marque-t-il, dans la pensée glissantienne, le moment où celle-ci embraye sur le monde, développement qui passera par sa *Poétique de la relation*, pour déboucher sur le concept du Tout-Monde, dont *Le Traité du Tout-Monde*⁸² est la mise en exposé. Dans *Le discours antillais*, Glissant établissait un parallélisme entre la situation antillaise et celles que vivent d'autres communautés à travers le monde, déclinant par le fait une des justifications de son ouvrage :

⁸⁰ Voir notamment, outre *Le discours antillais*, l'ouvrage de Romuald Fonkoua cité plus haut.

⁸¹ Édouard Glissant, *Le discours antillais, op. cit.*, p. 17.

⁸² Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997.

Voici donc où tout discours concourt. N'importe si nous ne nous épuisons dans les matières premières, si les multinationales ne nous fonctionnent tout cru, si la pollution nous est légère, si nos foules ne sont mitraillées à tout va [...] nous partageons pourtant le déboussolement du monde. L'irrationnel morbide et la nécessité vivace nous égalisent au projet global.⁸³

À partir de la *Poétique de la relation*, Glissant pose les jalons d'un nouveau rapport à l'Autre fondé non plus sur la subjugation ou la prédation, mais bien sur sa différence, sur son droit de diverger, et même sur son droit à l'opacité. Il considère que l'expérience antillaise préfigurait la mondialisation, d'abord dans ses effets pervers, puis à travers le mélange continu des races, la possibilité de son dépassement dans ce qu'il nommera la « globalité ». L'expérience antillaise ouvre donc sur le monde. C'est ainsi que Glissant se définit comme partagé entre « le besoin sûr et instinctif d'être caribéen et la nécessité de combattre ici et maintenant, c'est-à-dire dans chaque lieu très précisément menacé, les réels innombrables dénis à la condition humaine »⁸⁴. L'éthique du Tout-Monde invite à un dépassement de la « pensée » ou des « philosophies de l'Un ». Inspirée des travaux de Deleuze et Guattari, elle se fonde sur « la pensée du rhizome » pour conceptualiser ce rapport à l'Autre, cette « poétique de la Relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport avec l'autre »⁸⁵. Les mouvements sociaux de 2009 aux Antilles donnèrent à Glissant l'occasion d'articuler cette éthique dans sa matérialisation politique, dans une tribune qu'il cosigna dans *Le Monde* du 16 février 2009. Les auteurs voyaient dans les soubresauts aux Antilles la conséquence d'un système économique global qui montre ses limites, et en appelaient à un nouvel imaginaire politique, économique, social et culturel, dans un manifeste dont le ton rappelle l'essai de Stéphane Hessel, publié une année plus tard⁸⁶. Les Intellectuels antillais qui se joignirent à Glissant déclaraient qu'

Il est [...] urgent d'escorter les « produits de première nécessité », d'une autre catégorie de denrées ou de facteurs qui relèveraient absolument d'une « haute nécessité ».

⁸³ Édouard Glissant, *Le discours antillais*, op. cit., p. 16.

⁸⁴ Édouard Glissant, *La Cohée du lamentin*, op. cit., p. 78-79.

⁸⁵ Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, op. cit., p. 23.

⁸⁶ Hessel, Stéphane, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigène Éditions, 2010.

Par cette idée de « haute nécessité », nous appelons à prendre conscience du poétique déjà en œuvre dans un mouvement qui, au-delà du pouvoir d'achat, relève d'une exigence réelle, d'un appel très profond au plus noble de la vie.⁸⁷

Les signataires dudit manifeste, dont la forme et le support de publication choisi trahissent le sens de l'urgence qui les animait, nommèrent cette haute nécessité « le poétique », qui est de dignité et d'élévation, là où le pouvoir d'achat relève du prosaïque. C'est au prix de cette lucidité doublée de générosité que la pensée de l'urgence dépasse les confins du territoire insulaire pour porter l'éthique du Tout-Monde.

Ramon Abelin Fonkoué

*(Assistant Professor of French and Culture Studies -
Michigan Technological University - Department of
Humanities)*

Pour citer cet article

Ramon Fonkoué, « Édouard Glissant face à l'histoire : de l'urgence « insulaire » à l'éthique du tout-monde », Revue *Ad hoc*, n°2, « L'Urgence », publié le 06/06/2013 [en ligne], URL : <http://www.cellam.fr/?p=4133>

BIBLIOGRAPHIE

BERNABE, Jean, *et. al.*, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1993.

BONNET, Véronique, « L'affirmation d'un champ littéraire franco-antillais », *Champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001.

⁸⁷ Ernest Breleur, *et. Al.*, *Le manifeste de neuf intellectuels antillais pour « des sociétés post-capitalistes »*, Paris, Gallade/Institut du Tout-Monde, p. 4.

BRELEUR, Ernest, *et. al.*, *Le manifeste de neuf intellectuels antillais pour « des sociétés post-capitalistes »*, Paris, Gallaade/Institut du Tout-Monde, 2009.

BROSSARD, Nicole, « Nature géante des mots et du silence autour de l'identité », Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 2002.

CAILLER, Bernadette, *Conquérants de la nuit nue. Édouard Glissant et l'H(h)istoire antillaise*. Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1988.

CHICOT, Pierre-Yves, « La réforme institutionnelle aux Antilles et en Guyane : rétrospective et perspectives », *Esprit Critique*, url : <http://www.esprit-critique.com>, consultée le 30/01/2013.

CESAIRE, Suzanne, « Misère d'une poésie: John Antoine-Nau ». *Tropiques* IV, 1942.

CESAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1956.

CHAMOISEAU, Patrick, *Chemin d'école*, Paris : Gallimard, 1994.

— *Écrire en pays dominé* (Gallimard, 1997).

CONDE, Maryse, *Le roman antillais*, Paris, Fernand Nathan, 1977.

DOUAIRE, Anne, *Contrechamps tragiques. Contribution antillaise à la théorie littéraire*, Paris, PUPS, 2005.

ESTRIPEAUT-BOURJAC, Marie, *L'écriture de l'urgence en Amérique Latine*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012.

FANON, Frantz, *Peau Noire, masques blancs*, Paris, Le Seuil, 1952.

FERRO, Marc, *L'Histoire sous surveillance*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

FISHER, Dominique, *Écrire l'urgence : Assia Djébar et Tahar Djaout*, Paris, L'Harmattan, 2007.

FONKOUA, Romuald, « Discours du refus, discours de la différence, discours en « situation » de francophonie interne : le cas des écrivains antillais », *Convergences et divergences dans les littératures francophones*, Actes du Colloque 8-9 février 1991, Université de Paris X-Nanterre, Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Textes Modernes, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 55-80.

— *Essai sur une mesure du monde au XX^e siècle. Édouard Glissant*, Paris, Honoré Champion, 2002.

- « Littérature antillaise et histoire : « écrire l'histoire des peuples sans histoire » », *Notre Librairie No 161. Histoire, vues littéraires*, 2006, p. 104-110.
- GLISSANT, Édouard, *La Lézarde*, Paris, Gallimard, 1956.
- *Le Quatrième siècle*, Paris, Gallimard, [1964] 1997
- *L'Intention poétique*, Paris, Gallimard, [1969], 1997.
- *Le discours antillais*, Paris, Gallimard, [1981] 1997.
- *Pays rêvé, pays réel*. Suivi de *Fastes* et de *Les Grands Chaos*, Paris, Gallimard, [1985] 2000.
- *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990.
- *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997.
- *La Cohée du Lamentin*, Paris, Gallimard, 2005,
- GLISSANT, Édouard avec LEUPIN, Alexandre, *Les entretiens de Bâton Rouge*, Paris, Gallimard, 2009.
- HAYAT, Samuel et TANGY, Lucie « Exception(s) », *Tracés. Revues de Sciences humaines No 20, Politiques de l'exception*, 2011.
- HESSEL, Stéphane, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigène Éditions, 2010.
- JEGO, Yves, « Guadeloupe, Martinique, la possibilité des îles », *Le Figaro*, paru le 27/02/2009, consulté en ligne le 01/02/2013, url : <http://www.lefigaro.fr/debats/2009/02/27/01005-20090227ARTFIG00002-guadeloupe-martinique-la-possibilite-des-iles-.php>.
- MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard, 1985.
- NICOLAS, Thierry, « « L'Hypo-insularité », une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises », *L'Espace géographique*, 2005/4 Tome 34, p. 329-341.
- NOSAL, Claude « Écriture(s) et mémoire(s) : le syndrome de Brulard », *La médiatisation de l'histoire. Ses risques et ses espoirs*, Bruylant, Bruxelles, 2005.
- PARISOT, Yolaine, « Les écritures de soi dans la Caraïbe Francophone : leçons d'histoire et lignes de vie », *Notre Librairie No 161*, 2006, p. 46-52.
- PINEAU, Gisèle *L'Exil selon Julia*, Paris, Stock, 1996.
- RADFORT, Daniel, *Édouard Glissant*, Paris, Seghers, Coll. Poètes d'aujourd'hui, 1982.
- Ricœur, Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000.

ROSELLO, Mireille, *Littérature et Identité Créole aux Antilles*, Paris, Karthala, 1992.

VIART, Dominique, *Nouvelles écritures littéraires de l'histoire*, Caen, Lettres Modernes Minard, 2009.